

Discours de Madame Christine Defraigne, Présidente du Sénat, en mémoire de Luc Coene, ministre d'État

Chers collègues,

Luc Coene, ministre d'État et ancien sénateur, nous a quittés le 5 janvier dernier. Luc Coene était une personnalité rare, aux talents multiples. Penseur très perspicace et gestionnaire efficace, il a été responsable politique, mais aussi banquier et manager de crise. C'était un homme d'une grande courtoisie, ce qui ne l'empêchait pas d'exprimer son opinion sans détour. Il parlait sans hausser le ton, mais ses propos étaient incisifs.

Le Gantois Luc Coene était licencié en sciences économiques et diplômé du Collège d'Europe. Son expertise économique et financière aura été sa marque de fabrique et la clé qui allait lui ouvrir les portes d'une carrière entamée et terminée à la Banque nationale de Belgique. Entre-temps, il a aussi été actif au FMI, à la Commission européenne et en politique.

Luc Coene a entamé sa carrière politique comme chef de cabinet adjoint du ministre des Finances Frans Grootjans. Très vite, il a ensuite endossé le rôle de chef de cabinet du ministre du Budget Guy Verhofstadt dans les gouvernements Martens VI et Martens VII. De 1995 à 1999, il a siégé comme sénateur coopté au sein de notre Assemblée. En 1999, il a été nommé chef de cabinet de Guy Verhofstadt lorsque celui-ci est devenu premier ministre. Quatre ans plus tard, il a réintégré l'institution où il avait commencé sa carrière, la Banque nationale de Belgique, d'où il a été témoin, en 2008, de la violente tempête financière qui déferla des États-Unis sur la Belgique. En tant que vice-gouverneur, il a dirigé le groupe de pilotage du gouvernement. Avec discernement, sang-froid et détermination, il a su préserver le système financier belge de l'effondrement. C'est en pareilles situations de crise que les talents de Luc Coene s'exprimaient le mieux : même lorsque la pression était forte, il ne laissait jamais le stress et l'émotion troubler son analyse rationnelle. Son solide bagage intellectuel se doublait de la faculté de décider avec audace et détermination.

À partir de 2011, il a exercé la fonction de gouverneur de la Banque nationale. C'est à ce titre qu'il a mis en œuvre les importantes réformes relatives à la surveillance du secteur bancaire et a été responsable de la réorientation stratégique de l'institution. Sous sa direction, la Banque nationale a évolué d'une « organisation de production » vers une « organisation de connaissance ». Une fois son mandat de gouverneur achevé, Luc Coene a encore siégé au Conseil de surveillance prudentielle de la Banque centrale européenne. Mario Draghi, le président de la Banque centrale européenne, a récemment rendu hommage au dévouement et à l'engagement de Luc Coene et à ses larges contributions à la communauté des banques centrales et de la surveillance des banques. Danièle Nouy, la présidente du Conseil de surveillance prudentielle de la BCE, a quant à elle souligné combien les contributions éclairantes et les analyses vigilantes de Luc Coene allaient désormais manquer à l'ensemble du secteur.

Sur le plan national aussi, Luc Coene est resté actif après avoir quitté ses fonctions à la Banque nationale de Belgique. Il a ainsi participé activement à l'élaboration d'un rapport d'expertise commandité par le ministre des Finances Johan Van Overtvelt sur l'avenir de Bruxelles en tant que centre financier.

Chers collègues, Luc Coene a siégé durant quatre années au Sénat. Ce mandat parlementaire est le seul qu'il ait jamais exercé, mais il n'est pas passé inaperçu. Le sénateur Coene laissera le souvenir d'un collègue affable et loyal. Par son autorité intellectuelle, il a souvent marqué la politique de son empreinte, même s'il a toujours siégé sur les bancs de l'opposition. Luc Coene s'est toujours distingué au sein de notre institution par son intelligence, sa vision à long terme et sa dignité.

Permettez-moi de vous citer des propos tenus par notre regretté collègue lors de la séance plénière du Sénat du mercredi 24 juillet 1996 ; ces propos sont extraits des Annales parlementaires : « Nous connaissons une brève période d'euphorie au début de l'année 1998 parce qu'après toutes ces années difficiles, nous allons faire partie de l'Union économique et monétaire. Mais je crains que l'euphorie cède rapidement le pas à la désillusion. Nous constaterons bien vite que notre adhésion à l'Union économique et monétaire n'aura rien résolu, bien au contraire. Rien n'a été fait pour remédier au problème du sous-emploi. Le problème des sous-investissements n'a pas été résolu, lui non plus. Il sera même encore plus facile pour les entreprises d'investir ailleurs. Quant au problème de notre endettement

excessif, il est toujours bien présent. On ne s'est pas attelé aux défis liés au vieillissement de notre population et, *last but not least*, nos problèmes institutionnels ne sont nullement résolus. » (traduction)

Par ces mots prononcés à cette tribune, il y a vingt ans, Luc Coene mettait le doigt sur des problèmes avec lesquels notre pays se débat encore aujourd'hui.

Luc Coene se qualifiait lui-même de « *workaholic* », s'empressant toutefois d'ajouter que son travail était aussi son hobby. Mais sa vie ne se résumait pas pour autant à l'économie, aux finances et à la politique. Il était très attaché à sa famille et était un grand amateur d'opéra. Pendant des années, il a été alternativement président et vice-président du théâtre de La Monnaie, aux côtés d'un autre ministre d'État qui nous a quittés il y a peu, Roger Lallemand. Luc Coene distinguait plusieurs points communs entre la politique et l'opéra, deux univers où évoluent des personnalités dotées d'un fort ego.

L'heure est venue – et elle arrive bien trop tôt – de dire adieu à un esprit brillant, à un homme d'État intègre et doté d'un grand sens des responsabilités, qui savait dire les choses sans édulcorer la réalité, au risque parfois de déplaire aux décideurs politiques, et qui aida notre pays à traverser une période de crise délicate.

Chers collègues, au nom de notre Assemblée, je présente mes sincères condoléances à l'épouse de Luc Coene, à ses enfants et à sa famille. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre soutien.